

DOSSIERS INSCRITS À L'ORDRE DU JOUR DE LA CDAC
du 26 novembre 2019

Salle Proust

Dossier n° 2019-17 - 09 h 30 : demande d'autorisation commerciale déposée par la SAS Elbeuf Distribution concernant l'extension de 434 m² de l'ensemble commercial E.Leclerc par la création d'une parfumerie Une heure pour soi, à Saint-Pierre-lès-Elbeuf.

Composition de la commission :

- le maire de Saint-Pierre-les-Elbeuf, commune d'implantation, ou son représentant ;
- le président de la métropole Rouen Normandie dont est membre la commune d'implantation, ou son représentant ;
- madame Dominique AUPIERRE ou madame Danielle PIGNAT, désignées par le conseil de la métropole Rouen Normandie chargée du schéma de cohérence territoriale dans le périmètre duquel est situé la commune d'implantation ;
- le président du conseil départemental, ou son représentant ;
- le président du conseil régional, ou son représentant ;
- monsieur Sylvain BULARD, maire de Blacqueville ou monsieur Michel LEJEUNE, maire de Forges-les-Eaux, ou monsieur Nicolas LANGLOIS, maire de Dieppe, représentant les maires au niveau départemental ;
- monsieur Pascal LECOURT, vice-président de l'agglomération Fécamp Caux littoral ou monsieur Jean-Louis ROUSSELIN, vice-président de la communauté de l'agglomération havraise, ou madame Pierrette CANU, vice-présidente de la Métropole Rouen Normandie, représentant les intercommunalités au niveau départemental ;
- madame Danièle CALLE ou monsieur Philippe SCHAPMAN (UFC Que Choisir) et monsieur Hubert GUILBERT ou madame Catherine MARC (INDECOSA-CGT), personnalités qualifiées en matière de la consommation et de la protection des consommateurs ;
- monsieur Boris MENGUY ou madame Isabelle VALTIER (Conseil d'architecture, d'urbanisme, d'environnement) et monsieur Badredine DADCI ou monsieur Guy PESSY, (France nature environnement Normandie), personnalités qualifiées en matière de développement durable et d'aménagement du territoire ;
- madame Nadia MAFFEI, chargée d'études, pôle études et attractivités ou monsieur Jacques CHARRON, responsable Pôle études et attractivités, personnalités qualifiées désignées par la chambre de commerce et d'industrie Rouen Métropole ;
- madame Sylvie CANTEREL, 1ère secrétaire adjointe ou monsieur Christophe BRUSCHERA, membre de l'assemblée générale, personnalités qualifiées désignées par la chambre de métiers et de l'artisanat de Seine-Maritime.

Pour le département de l'Eure :

- le maire de Pont de l'Arche, ou son représentant ;
- monsieur Philippe MORGOUN, personnalité qualifiée en matière de développement durable et d'aménagement du territoire ;
- monsieur Christian DEVAMBEZ, personnalité qualifiée représentant le tissu économique désignée par la chambre du commerce et de l'industrie.

Dossier n° 2019-18 - 10 h 30 : demande d'autorisation commerciale déposée par la SAS MOTTIN concernant l'extension d'un ensemble commercial, par l'extension de 589,35 m² d'un Super U , l'extension d'un Drive et la création de deux boutiques (point snack et point presse), à Blangy-sur-Bresle.

Composition de la commission :

- le maire de Blangy-sur-Bresle, commune d'implantation, ou son représentant ;
- le président de la communauté de communes interrégionale Aumale-Blangy-sur-Bresle dont est membre la commune d'implantation, ou son représentant ;
- le président du pôle d'équilibre territorial et rural interrégional Bresle Yères chargé du schéma de cohérence territoriale dans le périmètre duquel est situé la commune d'implantation, ou son représentant ;
- le président du conseil départemental, ou son représentant ;
- le président du conseil régional, ou son représentant ;
- monsieur Sylvain BULARD, maire de Blacqueville ou monsieur Michel LEJEUNE, maire de Forges-les-Eaux, ou monsieur Nicolas LANGLOIS, maire de Dieppe, représentant les maires au niveau départemental ;
- monsieur Pascal LECOURT, vice-président de l'agglomération Fécamp Caux littoral ou monsieur Jean-Louis ROUSSELIN, vice-président de la communauté urbaine le Havre Seine Métropole, ou madame Pierrette CANU, vice-présidente de la Métropole Rouen Normandie, représentant les intercommunalités au niveau départemental ;
- monsieur Philippe SCHAPMAN ou monsieur Jean-Claude FERRIOL (UFC Que Choisir) et monsieur Hubert GUILBERT ou madame Catherine MARC (INDECOSA-CGT), personnalités qualifiées en matière de la consommation et de la protection des consommateurs ;
- monsieur Boris MENGUY ou madame Isabelle VALTIER (Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement) et monsieur Badredine DADCI ou monsieur Guy PESSY, (France nature environnement Normandie), personnalités qualifiées en matière de développement durable et d'aménagement du territoire ;
- monsieur Thierry GRANDSERT, élu, représentant la catégorie « commerce ». personnalité qualifiée désignée par la chambre de commerce et d'industrie des Hauts de France ;
- madame Sylvie CANTEREL, 1ère secrétaire adjointe ou monsieur Christophe BRUSCHERA, membre de l'assemblée générale, personnalités qualifiées désignées par la chambre de métiers et de l'artisanat de Seine-Maritime.

Pour le département de la Somme :

- le maire de Bouttencourt, ou son représentant ;
- monsieur Grégory VILLAIN ou madame Thérèse RAUWEL (Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement), personnalités qualifiées en matière de développement durable et d'aménagement du territoire ;
- monsieur Xavier PROTIN, désigné par la chambre de commerce et d'industrie des Hauts-de-France.